

Les chemins de Saint Jean

Bulletin municipal de la commune de Saint Jean d'Hérans

Dans ce numéro :

- p.2.....le Mot du Maire
- p.3-4.....Budgets
- p.5-7.....Travaux réalisés
- p.8-16.....Actualité du village
- p.17-20..... Infos pratiques
- p.21-23.....La vie des associations
- p.24.....Etat civil
- p.25.....Qui reconnaissez-vous ?



Photo aérienne du hameau de Villard de Touage

Mairie de Saint Jean d'Hérans - Le Village - 38710 SAINT JEAN D'HERANS

Tél : 04.76.34.98.35/Fax : 04.76.34.90.09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Elaboré par la « Commission Information » de la commune de Saint Jean d'Hérans - IPNS

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En cette cinquième année de mandat, l'heure est au bilan des différentes actions que nous avons menées ensemble tout au long de ce parcours municipal.

Nous avons eu pour mission d'orienter la commune qui est la nôtre vers l'avenir et vers un développement soucieux de l'environnement.

▪ **Assainissement** :

Projet colossal élaboré et achevé à ce jour, l'assainissement a été source de grandes préoccupations et par là même de maintes discussions. Depuis 2010 avec la réalisation de la station d'épuration du village, 2011 les steps de Touage, Villard de Touage et Tourres, 2012 la step des Rives, de la Jargne et de la Loubière, 2013 la step de Bongarrat. Au total : 4 années de gros chantiers et de lourds investissements : **2 126 764 euros T.T.C. dont 813 347 euros de subventions.**

▪ **Eau potable** :

Le schéma directeur date de 1998. L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse incite les communes à réaliser un diagnostic pour une mise à jour des plans des réseaux, redéfinir une action globale, programmer, cibler et hiérarchiser les futures interventions afin d'améliorer les rendements des réseaux de distribution et d'agir sur la réduction des consommations. Cette mission confiée au Cabinet Nicot, déterminera les travaux à venir.

La Déclaration d'Utilité Publique des captages des Combes, des Sagnes et de Côte Vaire se poursuit.

▪ **Voirie** :

L'entretien de la voirie engendre des travaux de revêtements. Un programme triennal est en cours d'élaboration pour l'ensemble des voies communales.

▪ **Eclairage Public** :

Eradication des ballons fluos (lampes à vapeur de mercure), remplacés par des lanternes de basse consommation (économie réalisée supérieure à 50%).

▪ **Entretien et amélioration des bâtiments communaux** :

Dans l'objectif d'un meilleur accueil pour tous les publics, les bureaux de la mairie et de l'agence postale ont été réaménagés, une rampe pour handicapés a été installée.

▪ **Matériel communal** :

Pour favoriser l'entretien régulier des espaces publics, la commune a fait l'acquisition de matériels roulants : une tondeuse à gazon mulching, une fraise à neige et un véhicule utilitaire pour une multitude d'emplois (transport de personnel, de matériel, etc...).

▪ **Maison Pour Tous et bibliothèque** :

L'intérêt que les habitants de la commune portent à cet ensemble associatif, culturel et sportif, créé pour eux donne toute satisfaction et nous conforte dans l'idée de sa création.

Bonne lecture de ce bulletin.

Quant à moi, je vous souhaite une belle fin d'été très ensoleillée, soleil qui saura effacer ces longues journées maussades de ce début d'année.



Cordialement,
Votre Maire, Jean- Pierre Viallat

Les résultats de l'exercice 2012 s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNAL :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 609 867,11	▪ Recettes	▪ 56 134,90
▪ Dépenses	▪ 566 268,82	▪ Dépenses	▪ 113 687,77
▪ Report 2011	▪ 129 784,19	▪ Report 2011	▪ 10 699,54
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>173 382,48</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>- 46 853,33</i>

BUDGET DE L'EAU :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 226 338,10	▪ Recettes	▪ 828 856,36
▪ Dépenses	▪ 89 227,72	▪ Dépenses	▪ 534 656,66
▪ Report 2011	▪ -	▪ Report 2011	▪ - 289 970,29
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>137 110,38</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>4 229,41</i>

BUDGET CCAS :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 5 000,00	▪ Recettes	▪ -
▪ Dépenses	▪ 5 685,25	▪ Dépenses	▪ -
▪ Report 2011	▪ 1 516,93	▪ Report 2011	▪ -
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>831,68</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ -

Les BUDGETS PRIMITIFS 2013 s'équilibrent ainsi :

	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget Communal	717 799,15 €	717 799,15 €	227 639,33 €	227 639,33 €
Budget de l'Eau	260 853,48 €	260 853,48 €	434 213,69 €	434 213,69 €
Budget CCAS	8 831,68 €	8 831,68 €	-	-

Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2013 qui restent identiques à ceux de 2012 :

	Taux 2013
Taxe d'habitation	7,11 %
Taxe foncière (bâti)	11,74 %
Taxe foncière (non bâti)	44,50 %

Tarifs identiques à ceux de 2012

Tarification de l'assainissement :

Pour tout logement raccordé aux collecteurs, le prix s'élève à 0,32 €/m³ auquel s'ajoute la taxe de modernisation obligatoire de l'Agence de l'eau de 0,15 €/m³. La redevance forfaitaire est de 30€.

Tarification de l'eau potable :

● Pour un ménage :
de 1 m³ à 149 m³..... 0, 60 €
à partir de 150 m³..... 0, 30 €

● Pour un jardin :
de 1 m³ à 149 m³ 0, 60 €
à partir de 150 m³..... 0, 30 €

● Pour une stabulation :
à partir de 1m³.....0, 30 €

● Pour une entreprise :
à partir de 1 m³.....0, 80 €

La redevance forfaitaire est de 40 €. A cela s'ajoute la taxe obligatoire pollution de l'Agence de l'eau de 0,28 €/m³.

Tarif de remplacement des compteurs d'eau :

Le tarif pour le remplacement des compteurs d'eau en cas de gel ou tout autre dysfonctionnement a été fixé à 60 euros : ***pensez à protéger vos compteurs en hiver !***



SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Dans le programme actuel de l'Agence de l'eau, il est prévu la possibilité de versement d'une aide aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur installation. Les conditions d'attribution de cette aide sont les suivantes :

- installation construite avant 1996 ;
- installation absente ou présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement.

Le montant de cette aide est forfaitaire et plafonné à 3000 euros par installation. Les propriétaires volontaires peuvent prendre contact avec le SPANC du SIGREDA (04.76.75.21.88) afin d'être recensés.

Eric BERNARD



Vous arrivez sur la commune ou vous déménagez ...

Merci de venir en mairie nous informer de vos changements d'adresses et nous communiquer vos relevés de compteurs d'eau !

Sécurité Village

Avez-vous remarqué qu'un radar pédagogique est installé à tour de rôle sur les quatre entrées du village ?



Après le prêt pendant 1 mois d'un radar par la Direction Départementale des Territoires, le Conseil Municipal a décidé d'en faire l'acquisition pour un montant de **1 278 € T. T. C.**

Synthèse des données d'un mois de trafic dans le sens Mens/La Mure

Vitesses constatées :

- environ 38% des usagers respectent la limitation à 50 km/h
- la vitesse moyenne est de 42 km/h
- la vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers est de 67 km/h

Le trafic moyen journalier est d'environ 380 véhicules par jour.

Le trafic moyen horaire journalier :

- heure la plus chargée du matin : 25 véhicules entre 9h et 10h
- heure la plus chargée l'après-midi : 36 véhicules entre 18h et 19h

Salle des jeunes

Murielle et Jean-Pierre ont profité des jours d'hiver pour rénover la salle des jeunes.
Montant des fournitures : 1 200 € T. T. C.

Acquisitions

- ☞ Afin d'organiser au mieux le travail de chacun des agents, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour la somme de **20 200 € T.T.C.** La commune a bénéficié d'une aide parlementaire d'un montant de **4 000 €.**



- ☞ Un tracteur tondeuse pour un montant de 3 150 €.

- ☞ Une fraise à neige pour un montant de 3 588 €.

Travaux de voirie

- ❖ Des travaux d'enrobés et d'entretien des voiries ont été réalisés en 2013 :

- ☞ Villard de Touage VC 39 ;
- ☞ Pierre-Vulson VC 23 ;
- ☞ Tourres VC 17 ;
- ☞ Traversée du hameau des Combes VC 20.

Montant total de ces travaux : 56 850 € T.T.C et la commune a bénéficié de subventions de **23 000 €** du Conseil Général.

- ❖ Emplois partiels (diverses réparations sur les chemins communaux) : 8 000 € T. T. C.

Schéma Directeur Eau Potable

La réalisation du schéma directeur de l'eau potable a été confiée au Cabinet d'Etudes Nicot pour un montant de **13 999 € T.T.C.** La commune bénéficiera d'une subvention de l'Agence de l'eau pour un montant de **5 852 €** et également d'une subvention du Conseil Général d'un montant de **2 341 €.**

Travaux d'assainissement



C'est par la mise en service de la dernière Station d'Épuration de Bongarrat que s'achèvent les travaux d'assainissement - Montant de la STEP : *135 077 € T.T.C.*

Création d'un réseau d'eaux usées et mise en séparatif à Bongarrat, Tourres et Villard de Touage pour un montant de *194 116 € T.T.C.*

☞ *Soit un montant total des travaux d'assainissement pour 2013 de 329 193 € T.T.C*

La commune a bénéficié de subventions d'un montant de *100 186 €* (Aides parlementaires, de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et de la CLE Commission Locale de l'eau).

Pour faciliter le fonctionnement des STEP de la commune,
Evitez de rejeter dans les égouts autre chose que du papier WC
*Mettez les lingettes, serviettes hygiéniques,
préservatifs.....etc à la poubelle !!!*

Comme il est aussi interdit de rejeter les huiles de vidange et carburants
qui doivent être récupérés et recyclés (déchetteries) !!!

Assainissement de la commune : à la demande de DRAC NATURE...

Prévoyez votre pique-nique

comment sont traitées nos eaux usées?

Samedi 29 Juin 2013

9h-17h
R.V. DRAC NATURE
211, rue de la Madeleine de GUILLES (41000)

À l'initiative de DRAC NATURE,
Matin : Visite de la station d'épuration de St Jean d'Hérans par Mr Viallat, maire de St Jean d'Hérans
Après Midi : Présentation du réseau d'assainissement des communes autour du lac de Laffrey par M. Zuccherato Président SIALPP

La Mairie d'Isère, le 04/07/13

À l'attention de M. J.P. Viallat
Maire de St Jean d'Hérans
Mairie
-38 710- St Jean d'Hérans

REQU 10 JUL. 2013

Objet : Remerciements

Monsieur,

L'association Drac Nature tient à vous remercier chaleureusement pour votre implication lors de la journée de découverte:

"comment sont traitées nos eaux usées?"

Nous avons particulièrement apprécié votre accueil et le travail de préparation de l'intervention.

Nous remercions notamment M Meyer pour sa disponibilité et ses commentaires techniques précis lors de la visite de la station du village.

Nous confirmons notre proposition de réaliser une plaquette informative présentant différents types d'assainissement, que nous vous soumettrons pour accord avant finalisation. Cette plaquette présentera notamment les solutions de stations d'épuration choisies par la commune de St Jean d'Hérans.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos cordiales salutations.

Pour le Président de l'association
Patricia Hunez
et Corinne Valence

DRAC NATURE - 2 rue du jeu de Quilles - 38360 LA MURE d'Isère
Tél. Fax : 04 78 81 38 78 - E-mail : dracnature@dracnature.fr

Tarifs de la salle des fêtes

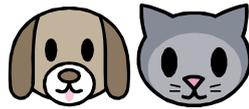
Voici les tarifs de location de la salle des fêtes qui sont en vigueur depuis le 01/04/2012 :

	<i>Tarifs</i>	<i>Caution</i>
Habitants de la commune et résidents secondaires	100 €	350 €
Associations de la commune (à l'exception du « Sou des écoles de Saint Jean d'Hérans » et de « Ecran Vagabond ») et réunions ou assemblée générale d'organismes de la commune	50 €	350 €
Association « Sou des écoles de Saint Jean d'Hérans » et « Ecran Vagabond »	gratuit	-
Associations extérieures à la commune	300 €	700 €
Réunions ou assemblée générale d'organismes extérieurs à la commune	300 €	700 €
Mariages ou autres manifestations des personnes extérieures à la commune	800 €	700 €
Nettoyage complet	150 €	-

Décharge devenue « ISDI Les Fontaines » (Installation de Stockage des Déchets Inertes) depuis l'arrêté du 29 juillet 2009 – *RAPPELS* –

La décharge est ouverte les samedis de 16h à 18h du 15 avril au 15 octobre de chaque année. En dehors de ces horaires, la clé est à récupérer et à ramener au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

La liste des déchets admis provenant *uniquement de la commune* est affichée sur place.



Fourrière animale

Un contrat de prestation de services pour la capture, le transport des animaux divagants et la gestion de fourrière animale, *en interventions illimitées*, a été établi entre la commune et S.A. CHENIL SERVICE. Son montant s'élève à 442 euros T.T.C. par an.

Merci de signaler les animaux divagants à la Mairie.



Nos amies les Abeilles...

Voici un communiqué du Syndicat d'Apiculture de l'Isère « L'Abeille Dauphinoise » :



28, rue du Béal - 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tel : 04.76.25.07.09 – Fax : 04.76.25.61.23
<http://www.abeille-dauphinoise.fr/>

« Chaque année, au printemps, nos concitoyens peuvent être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre, etc... »

Le premier recours habituel est la caserne de pompiers à travers le SDIS qui se tourne vers les apiculteurs afin de les charger de récupérer les essaims lorsque c'est possible. Toutefois, ce dispositif présente des limites.

Nous vous proposons un dispositif plus efficace : un numéro de téléphone unique pour une intervention rapide et gratuite par un apiculteur qualifié couvert par l'assurance de L'Abeille Dauphinoise.

Pour votre commune, votre interlocuteur est René SAINT-PIERRE au 06.12.86.12.48. »

Déclaration annuelle des ruchers

Depuis 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la première ruche (formulaire Cerfa n° 13995*01). La déclaration est à renouveler chaque année, à tout moment entre le 1^{er} et le 31 décembre, une seule fois par an, même si le cheptel évolue.

En cas de vente de miel, il est obligatoire de détenir un n° Siret, obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture. Pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret, il est nécessaire d'obtenir un n° Numagrit, délivré par la direction départementale en charge de l'agriculture ou des services vétérinaires.

Commémorations du 11 novembre et du 8 mai



Comme chaque année, les habitants de la commune se sont regroupés devant le monument aux morts à l'occasion de ces commémorations.

Fête des Mères

Cette année encore, le dimanche 26 mai, les Mamans de la commune ont reçu une petite orchidée.



Repas de Noël

Le dimanche 16 décembre dans une ambiance chaleureuse et festive, plus de cent personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes. Le repas était offert aux personnes âgées de plus de 65 ans. Pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, un colis leur a été distribué.



EcoleRythmes scolaires

La commune de Saint Jean d'Hérans appliquera la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014.

Les trois instituteurs des écoles de Tréminis, Cordéac et Saint Jean d'Hérans doivent se réunir pour mettre en place le nouveau rythme scolaire et trouver une solution permettant de concilier des temps de périscolaire complémentaires :

- qui ne perturbent pas les enfants,
- qui soient compatibles avec la qualité de l'enseignement et
- qui puissent s'articuler avec les transports scolaires... !!



Ecole...suite

Rentrée scolaire 2013/2014

A la rentrée de septembre 2013, 12 élèves fréquenteront la classe unique sous la responsabilité de Brigitte Danléant.

Cantine scolaire : Isabelle Bernard, Adjointe technique, accueillera les enfants de 11h15 à 13h15 pour le repas et le temps de la garderie.

Le coût du repas fourni par l'EHPAD de Mens s'élèvera à 6,20 euros sans compter les charges du personnel et l'entretien des locaux. Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2013, le repas sera facturé 4,60 euros aux parents, la différence sera donc à la charge de la commune.

La garderie périscolaire, qui fonctionne de 16h15 à 18h15, est également sous la responsabilité de Isabelle Bernard. Elle est entièrement financée par la commune.

Les élèves bénéficient d'un transport scolaire spécial, financé en partie par le Conseil Général de l'Isère et par les familles suite à la réforme des transports. L'emploi d'accompagnatrice pour les enfants de moins de 5 ans (qui est assuré par Isabelle Bernard le matin et par Murielle Blanchard le soir) est financé par la commune.



Des aides sont allouées aux enfants âgés de moins de 18 ans, habitant Saint Jean d'Hérans :

- 40 € pour les enfants inscrits en classe de maternelle ;
- 52 € pour les enfants inscrits en classe de primaire spécialisée ;
- 78 € pour les enfants inscrits dans un établissement du second cycle ;
- 90 € pour les enfants bénéficiant d'un séjour linguistique organisé par leur établissement de second cycle ;
- 100 € pour les enfants inscrits à l'école de musique de La Mure ou à

l'association « Musique en Obiou »



Pour bénéficier de ces aides, apportez un certificat de scolarité ou d'inscription ainsi qu'un RIB à la Mairie.

Ecole...suite

L'école de Saint Jean d'Hérans

❖ Les activités :

- **L'année s'est déroulée autour du thème du jardin** (suite du projet 2011-2012).
Les enfants ont planté, entretenu le jardin dans l'enceinte de l'école avec l'aide de Margot (association « Les pouces vertes »).
Lors de la vogue de la St Jean, des ateliers de teinture par les plantes et une visite animée par les enfants étaient proposés aux villageois. Thé vert et tisanes étaient offerts aux visiteurs.
- **Lecture** : La bibliothèque a été fréquentée régulièrement par la classe. L'association « Lire et faire Lire » est également intervenue chaque semaine au sein de la classe. Un grand merci à Chantal et Bernadette, bénévoles qui donnent de leur temps !
- **L'activité « Roller » (6 séances)** animée par une animatrice sportive a remporté un vif succès !

❖ Les sorties :

- **E.M.A.L.A.** : Les rencontres E.M.A.L.A ont été reconduites ; elles permettent aux enfants des classes uniques de se retrouver autour d'un projet commun.
 - Cette année, un concours de lecture a permis ainsi de motiver les enfants à la lecture et de les mettre en compétition.
 - La poésie a été également un temps fort de l'année, donnant lieu à plusieurs rencontres avec des poètes et des rassemblements des différentes classes uniques.
- **Piscine** : Comme les années précédentes, les enfants ont bénéficié de l'activité piscine sur La Mure (10 séances). Ces séances piscine sont validées par une « attestation de réussite ».
- **Ecole et Cinéma** : Plusieurs séances ont eu lieu à la salle des Sagnes de Mens.
- **Musée du Trièves**: Plusieurs sorties au musée du Trièves ont enrichi le travail des enfants ; la classe de Saint Jean a été choisie pour accompagner un projet du musée l'an prochain sur le thème : « La vie quotidienne dans le Trièves lors de la Grande Guerre » (projet en lien avec la date anniversaire de la seconde guerre mondiale- 100 ans).
- **Visite de « La mine image »** à La Mure.
- **La classe découverte en juin**: Les enfants ont passé une semaine à Grenoble... *voir page suivante !*
- **Découverte de l'alpage du Sénépy** le dernier jour (rencontre avec le berger et le président de l'alpage).

❖ Le Sou des écoles :

Le Sou des écoles de St Jean regroupe 11 familles. Peu nombreux, les parents essaient néanmoins de faire vivre le Sou afin d'offrir aux enfants le maximum d'ouverture. Notons cette année :

- Thé dansant en novembre ;
- Le spectacle de Noël à destination des enfants ;
- Le bal folk en mai ;
- La présence du sou à la vogue en Juin (stand frites, hot-dog et crêpes).

Les bénéfices des différentes actions permettent de financer les différentes sorties.

- **Le bureau**

Présidente	Vice-président	Trésorier	Secrétaire	Vice-secrétaire
Rouyer Sarah	Glangeaud Clément	Fabre Sébastien	Ferrière Martine	Brun Corinne

❖ Les effectifs :

Cette année, les effectifs étaient de 16.

Rentrée 2013 : 8 départs (6 enfants en classe de 6^{ème} et 2 enfants qui déménagent).

Ecole...suite

La classe découverte - Semaine du 03/06/2013

Le séjour dans les grandes lignes...

La classe de Saint Jean d'Hérans s'est rendue à Grenoble la semaine du 03 juin 2013.

Les enfants, encadrés par quatre adultes et différents animateurs ont vu Grenoble sous un angle nouveau ...



Lundi : Après s'être installés à l'auberge de jeunesse, les enfants se sont rendus au parc Géo-Charles où ils ont bénéficié d'une animation FRAPPNA afin d'étudier les écosystèmes.



Mardi : Les petits Hérandous ont pris le bus, puis le tram afin de découvrir le centre historique de Grenoble, toujours guidés par une animatrice. Après une halte au Parc Mistral, la visite s'est prolongée jusqu'au quartier Berriat /Bruno où on leur a présenté l'histoire de l'industrie grenobloise.



Une rencontre insolite...

Ecole...suite

Mercredi : Visite guidée du quartier de Bonne (ancienne caserne) et des différents aménagements écologiques apportés aux nouvelles constructions (chauffage géothermique/ murs végétaux...). Pique-nique au jardin des Plantes. Visite et ateliers construction d'un quartier en maquette (locaux du C.A.U.E).



Caserne de Bonne



Jeudi : Déplacements en bus et Tram .Montée à la Bastille et animation FRAPPNA tout au long de la promenade. Pique-nique et chasse au trésor à l'arrivée. Balade contée par Elisabeth Calandry.



La conteuse, Elisabeth Calandry.

Vendredi : Visite guidée de l'espace « Histo Bus Dauphinois », puis du Musée de la Viscose à Echirolles. Retour vers le Trièves l'après-midi avec un arrêt à Laffrey (prairie de la rencontre).



Ecole...suite

Les petits déjeuners et repas du soir étaient pris à l'auberge.
Toutes les soirées étaient également animées par la lecture de contes, la musique et les jeux de société...



Veillée autour de Jean-Noël Paris à la guitare !

Merci à notre maîtresse et aux accompagnateurs pour ce séjour riche en bons moments et découvertes !

Ecole...suite

Transport scolaire

Suite à la demande de plusieurs familles, voici la lettre envoyée au Conseil Général et leur réponse :



Nouveau sur la commune...

QUAND LE CORPS PARLE....

Depuis le 3 juin dernier, je suis installée comme naturopathe dans le village de St Jean D'Hérans dont je suis originaire.

Si j'ai choisi la naturopathie comme spécialité thérapeutique c'est parce qu'elle constitue un système de soins consistant à stimuler les mécanismes d'autoguérison du corps plutôt qu'à éliminer les symptômes ou à attaquer directement les agents pathogènes. Pour relancer cette stimulation, le naturopathe peut recourir à de nombreuses techniques qui ont prouvé leur efficacité au cours des siècles, tels que l'aromathérapie (les huiles essentielles), la phytothérapie (l'art séculaire d'utiliser les plantes), la gemmothérapie (les bourgeons d'arbres), l'oligothérapie (les oligoéléments, bien qu'en très petites quantités dans le corps sont indispensables au bon fonctionnement de celui-ci), la nutrithérapie (l'usage raisonné des compléments alimentaires), le rééquilibrage de l'alimentation, la réflexologie (plantaire, endo-nasale, auriculaire) l'iridologie (science ancestrale qui dresse la carte des dysfonctionnements), la gestion du stress, ...

Dans le quotidien, nous oublions les réflexes qui stimulent les défenses de notre corps et son immunité. Or celui-ci sait très bien comment faire pour peu qu'on l'y aide. Aujourd'hui, notre manière de vivre, le stress, l'alimentation, ce que j'appellerai les agents extérieurs, font que l'équilibre acido-basique est rompu. Cette rupture d'équilibre, c'est la porte ouverte à un certain nombre de maladies plus ou moins graves et invalidantes. Nous savons que le corps est une magnifique usine qui fonctionne par des échanges. Pour que ces échanges aient lieu, il a besoin de vitamines, de sels minéraux, d'acides aminés, de neurotransmetteurs, d'oligo-éléments etc.. qui sont synthétisés par le corps ou apportés par une alimentation saine et variée. Le rôle du naturopathe est de rétablir au mieux cet équilibre pour tendre vers la santé et cela dans une relation d'écoute attentive.

Les consultations sont le lundi, mardi, mercredi et jeudi à St-Jean-d'Hérans (le village) et le vendredi à Mens (cabinet d'ostéopathie, bd Edouard Arnaud) sur rendez-vous au 06.38.49.67.77.

Dominique Garcin

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11 h.**

Le Maire reçoit sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture de l'Agence Postale (Bureau situé dans les locaux du secrétariat de Mairie) :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11h.**

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédant leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.



Carte d'identité

En raison des délais non garantis par la Préfecture (environ 6 semaines) pensez à faire vos demandes suffisamment à l'avance.



Le jour de la collecte des Ordures Ménagères a changé. Depuis le 17 juin 2013, elle se fait les lundis pour la commune de Saint Jean d'Hérans.

REGLEMENT DU SERVICE DECHETS EN DATE DU 17 Décembre 2012

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Hiver du 1er Octobre au 30 Avril							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Mens		14h00 / 17h00	09h00 / 12h00		14h00 / 17h00	09h00 / 12h00 14h00 / 17h00	
Monastier de Clermont	09h00 / 12h00 14h00 / 17h00		09h00 / 12h00 14h00 / 17h30			09h00 / 12h00 14h00 / 17h30	
Clelles						09h00 / 12h00	

Eté du 1er Mai au 30 Septembre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Mens		15h00 / 18h00	09h00 / 12h00		15h00 / 18h00	09h00 / 12h00 15h00 / 18h00	
Monastier de Clermont	09h00 / 12h00 15h00 / 18h00		09h00 / 12h00 15h00 / 18h30			09h00 / 12h00 15h00 / 18h30	
Clelles						09h00 / 12h00	

Tarifs charte départementale des déchetteries :

	Moyenne Départementale (y compris resto du département)
Végétaux € H.T. / m3	10 €
Encombrants € H.T. / m3	20 €
Gravats € H.T. / m3	14 €

« ...Article 5.2.10 - Tarif des déchetteries :

L'accès pour les particuliers acquittant une redevance ordures ménagères sur le Trièves est gratuit pour un dépôt maximum de 1m3/jour sur toutes les déchetteries du Trièves. Au-delà, le mètre cube sera facturé suivant le tarif de la charte départementale d'application aux déchetteries en cours (tableau de droite). En ce qui concerne les utilisateurs n'acquittant pas une redevance sur la communauté de communes, le mètre cube sera facturé suivant le tarif de la charte départementale d'application aux déchetteries en cours... »



Stéphanie Di Tommaso assure toujours un service d'Épicerie ambulante dans la commune tous les mercredis après-midi. On peut la joindre au 06.89.48.05.54.

Equipe Spécialisée Alzheimer

Pour faciliter la vie quotidienne et mieux vivre avec les pertes de mémoire dès l'annonce du diagnostic, une équipe de professionnels vous propose des interventions personnalisées à votre domicile. Cet accompagnement comprend 15 séances :

- s'appuyant sur les capacités de la personne,
- développant des apprentissages pour faire face aux difficultés de la vie courante,
- créant une relation de confiance entre la personne aidée et les soignants,
- apaisant les émotions et l'anxiété,
- adaptant le cadre de vie,
- soutenant et informant l'aidant.

Les séances sont entièrement financées par l'assurance maladie.

N'hésitez pas à nous contacter. **Tel** : 04.76.68.65.34 **Mail** : esa-dracsud-romanche@adpa-grenoble.com.fr

la fourmi La Fourmi vous propose ses services !

Depuis 1994, La Fourmi met à disposition du personnel à titre onéreux mais à but non lucratif sur tout le territoire Sud-agglomération et Alpes Sud Isère.

A qui s'adresse la Fourmi ?

La Fourmi s'adresse aux **particuliers**, aux **collectivités territoriales**, aux **associations** ainsi qu'aux **entreprises**. Nous nous occupons de toutes les démarches administratives (recrutement, contrats de travail, bulletins de salaires, cotisations...).

Exemples de missions

Pour les particuliers : ménage, repassage, jardinage (tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haies...), déneigement, bricolage (petite maçonnerie, peinture, tapisserie...), aide au déménagement, aide aux courses, aide aux personnes âgées, soutien scolaire, garde d'enfants, etc.

Le tarif :

16.70€ de l'heure pour les particuliers non imposables,

17.90€ de l'heure pour les particuliers imposables.

Vous pouvez bénéficier de **réduction et crédit d'impôt** pour les services à la personne (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts).

Moyens de paiements :

Chèque, virement / prélèvement bancaire ou CESU (Chèque Emploi Service Universel).

A destination des demandeurs d'emplois :

La Fourmi accueille, accompagne les personnes en recherche d'emplois en leur proposant des activités professionnelles rémunérées et vise à les professionnaliser par le biais de formations.

N'hésitez pas à contacter l'antenne de la Mure pour plus d'informations.

Contact – LA FOURMI – Antenne La Mure

Catherine MINGARELLI – Chargée d'insertion : 04 76 81 63 39 ou c.mingarelli@lafourmi.asso.fr

Solenne CHANTRANONT – Chargée de développement : 07 81 07 70 47 ou s.chantranont@lafourmi.asso.fr

ASSOCIATION DES CRÉMATISTES ET USAGERS DU FUNÉRAIRE EN ISÈRE



acuf 38

SOLDAIRE AVEC TOUS LES USAGERS DU FUNÉRAIRE

Le funéraire nous concerne tous. Vous avez des questions, nous avons des réponses.

Tout savoir et tout comprendre sur :

- la réglementation,
- les devis,
- les produits et les services,
- la prévoyance funéraire,
- les concessions,
- l'inhumation et la crémation,
- l'éthique ...

ACUF 38 s'engage à vos côtés !

www.usagers-funeraire.fr



L'Association des crématistes et usagers du funéraire en Isère, acuf 38, est ouverte à celles et ceux qui, porteurs des valeurs d'intérêt général et de protection de l'environnement, souhaitent que l'instant de leurs obsèques, soit celui de la dignité et que leurs proches puissent traverser cette douloureuse période avec, si besoin, nos conseils et notre aide.

Aujourd'hui, nous sommes tous devenus des consommateurs obligés du funéraire et cette situation impose un regard vigilant et nouveau sur les services, les tarifications, la législation, les pratiques de ce marché.

Rejoindre ACUF38, c'est réellement aider à maîtriser la gestion du traitement ultime de son corps.

Nos objectifs :

- Faire respecter le choix d'obsèques de nos adhérents, crémation ou inhumation,
- Développer encore la pratique de la crémation et son éthique humaniste,
- Obtenir les meilleures conditions pour toutes les formes d'obsèques auprès des opérateurs funéraires
- Informer nos adhérents sur la réglementation en matière funéraire
- Conseiller nos adhérents sur les choix funéraires,
- Faciliter les relations de nos adhérents avec les opérateurs funéraires, les mairies et les services municipaux.
- Etablir une médiation pour la résolution amiable d'éventuels litiges liés à la pratique funéraire.

ACUF38 est un lieu d'information et d'accompagnement

Une présence forte en Isère

Avec plus de 2.000 adhérents, l'association des crématistes et usagers du funéraire en Isère est largement présente sur l'ensemble du département. Onze sections territoriales constituent notre réseau et nous permettent des actions rapides face à des problématiques funéraires variées : Grenoble, Matheysine, Haut Grésivaudan, St Martin d'Hères, Fribourges Sylens, Pays Voironnais, Bas Grésivaudan, Nord Isère, Bièvre et Valloire, Vienne Rousillon, Canton de Poissans ...

toutes attachées au service de l'intérêt général.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à vos questions. In cas échéant nous vous orienterons vers un de nos correspondants de section.



association des crématistes et usagers du funéraire en Isère

9 place Championnet 38000 Grenoble
 Tél. 04 76 46 46 07
 Courriel : acuf38@usagers-funeraire.fr
www.usagers-funeraire.fr

Association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de l'Isère
 Sous le n° W 381003408 - INSEE 508 388 437 00017 - APE 9499Z

ATTENTION, NE TOUCHEZ PAS À CETTE PLANTE !



**LA BERCE DU CAUCASE :
 UNE PLANTE TOXIQUE
 ET INVAISANTE**

Ne touchez à aucune partie de cette plante (même si elle est arrachée et au sol). Son contact peut provoquer des brûlures, des érythèmes ou des cloques. Avertissez vos enfants et parlez-en autour de vous.




En quelques années, sa présence a explosé sur les bords de la Joncôte.

Parce que c'est une plante toxique et envahissante, la **SIGREDA** en lien avec les communes concernées va mener en juin et juillet des travaux d'arrachage.

On trouve la Berce du Caucase sur les berges de cours d'eau, le long des fossés, des routes et des prés.

Un plant de Berce du Caucase en fleur peut atteindre de 2 à 8 m de haut, les feuilles de 0,5 à 1,5 m.

Ne touchez à aucune partie de cette plante (même si elle est arrachée et au sol), son contact peut provoquer des brûlures, des érythèmes ou des cloques. Avertissez vos enfants et parlez-en autour de vous.

Attention, les plants ne fleurissent pas chaque année et peuvent aussi être présents au sol avec quelques feuilles. Malgré l'arrachage, d'autres plants de Berce du Caucase vont se développer encore pendant plusieurs années.

Elle a été repérée le long de la Joncôte et du réseau de Vaulx essentiellement sur les communes de Villard St-Christophe, Suvyrie, Pierre-Châtel, La Mure, Frumières, Cognet, St-Théofrey, La Motte d'Aveillans, La Motte St-Marin.

Si vous constatez la présence de la Berce du Caucase en dehors de ses communes et pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec la **SIGREDA**.

En cas de contact avec la plante :

- * rincez abondamment à l'eau immédiatement et protégez la zone de la lésion même arrachée pendant 2 à 7 jours.
- * consultez un médecin.




Une urgence ?  **OU** 

Envoyez un SMS au 114

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

URGENCE 114

114, le numéro unique et gratuit pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques pour contacter par SMS ou fax les services d'urgence : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES



Rhône-Alpes  

Comme vous le savez, un réseau radio Haut Débit a été mis en place sur votre commune et permet d'apporter une connexion Internet haut débit à vos administrés.

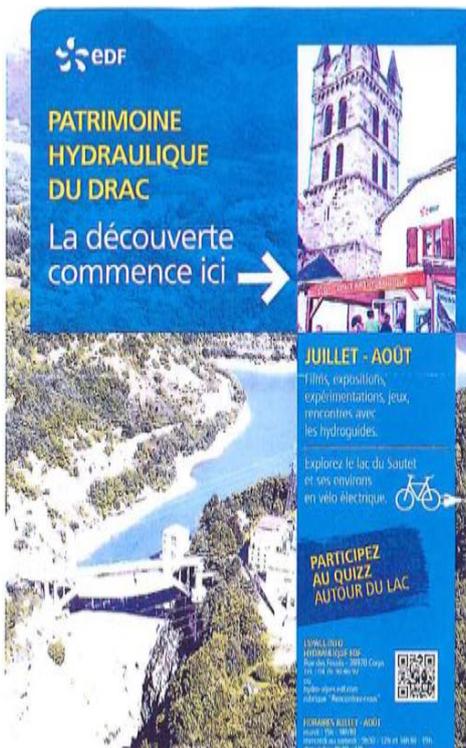
Descriptif de l'offre Internet :

- Internet 4 Méga à 19,90 €TTC/mois pendant un an au lieu de 29,90 €TTC/mois
- Internet 4 Méga (débit symétrique) à 24,90 €TTC/mois pendant un an au lieu de 34,90 €TTC/mois

Descriptif de l'offre Téléphonie :

- 5 €/mois Illimité vers les fixes en France métropolitaine
- 10 €/mois Illimité vers les fixes et les Mobiles en France métropolitaine
- 1,90 €/mois Option Illimité vers 40 destinations

Pour en savoir plus, contactez **ALSATIS**, le Fournisseur d'Accès Internet sur ce réseau au 0811 955 910 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).



Des aides pour « sortir du mal-logement »

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil Général de l'Isère avec l'Anah (Agence national pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé. En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications. Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents...)

2°) Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur. Par exemple : la toiture est en mauvaise état ; les fenêtres laissent passer l'air et la pluie, les murs présentent des traces d'humidité...

3°) Votre logement n'est pas assez chauffé, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4°) Votre logement ne permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ? Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : **0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.



Le point lecture de St Jean d'Hérans
à la Maison pour Tous

Ouvert toute l'année (sauf jours fériés)

Mercredi 17h à 19h
Samedi 17h à 19h

Adhésion famille 13 euros
Adhésion individuelle 10 euros
L'adhésion unique valable à la médiathèque de Méms et aux points lecture de Trèves et de St Jean d'Hérans

Circuit classé de BIC, romans, documentaires, espace jeunesse



TRIEVES GYM VOLONTAIRE SAISON 2013-2014

*Les cours de l'association reprennent le 9 septembre à la Salle des Fêtes de St Jean d'Hérans.
L'année sera de plus en plus sportive ... les nouveautés sont en bleus :*

lundi	- Gym d'entretien de 13h45 à 14h45 - Acti'march/marche nordique de 14h45 à 15h45 - Gym douce de 15h45 à 16h45
Mardi	- Zumba de 18h30 à 19h30 (à partir de 16 ans)
Mercredi	- Acti'march/marche nordique de 17h à 18h - Gym d'entretien de 18h15 à 19h15 - Step de 19h15 à 20h15 - Gym tonique de 20h15 à 21h15

Inscriptions lors de nos permanences le lundi 2 septembre et mercredi 4 septembre de 17h30 à 19h30 à la maison pour tous.

Renseignements par téléphone auprès de :

- Danielle : 04 76 34 94 69
- Martine : 04 76 34 11 68
- Fabienne : 04 76 34 87 28

Ou par mail à : trieves.gym@free.fr

Les 2 premiers cours sont gratuits pour celui ou celle qui veut tester avant de s'inscrire.



Le cinéma en Trièves et à St-Jean d'Hérans : ça repart !



De la bobine... Depuis le mois de juin, l'Ecran Vagabond du Trièves s'est doté de nouveaux projecteurs numériques afin de pouvoir organiser ses séances dans les meilleures conditions.

Nous regretterons sans doute le doux ronflement du projecteur 35 mm avec ses grosses bobines issues du cinéma inventé à Lyon par les frères Lumière et Melies... et la pause au milieu du film.

... au numérique. Place désormais au nouveau projecteur numérique, avec une image plus lumineuse et plus nette, un son de bien meilleure qualité, le retour des courts-métrages en première partie des films ; nous conservons le confort et la convivialité de nos séances...

Les spectateurs qui ont déjà assisté à nos projections (« Jappeloup » en juin, « La grande boucle » en juillet) peuvent en témoigner : la qualité et le plaisir sont au rendez-vous, et toujours pour un prix bien modique (*) en comparaison de ceux des cinémas de ville.



Dès cette rentrée, retrouvez la programmation de l'EVT sur le site evt.c.la Et si le cinéma vous tente, vous pouvez aussi renforcer l'équipe de bénévoles de notre village !

* : plein tarif : 4,50 €, tarif réduit : 3,50 €

Ça bouge à St-Jean d'Hérans !



Cette année encore fut une année exceptionnellement riche dans le domaine culturel !

Janvier : scène ouverte avec Opus News, et théâtre « La nuit des rois » de Shakespeare par la compagnie muroise Athem.

Mars : Théâtre « Pourvu qu'il nous arrive quelque chose » par Gregory Faive en partenariat avec la MC2 de Grenoble.

Avril : concert et bal folk avec l'Orchestre itinérant du Trièves et le groupe Coquecigrues en partenariat avec opus News, et spectacle « Clara et Robert Schumann un destin romantique » avec Gail Light, Michel Avedikian et Violette Ballot.

Mai : théâtre « Je vous raccompagne » avec Trièves en scène.

Juin : théâtre « La bobine de Ruhmkorff » en partenariat avec le Pot-au-Noir.

Outre la qualité des spectacles proposés, les spectateurs (comme les artistes et les techniciens) ont tout particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé.

Nous préparons déjà la saison prochaine, avec un concert de chorales au printemps 2014.

Alors, cette année encore : on sort !

CLARA et ROBERT SCHUMANN



UN DESTIN ROMANTIQUE
Lecture musicale et théâtralisée

Samedi 20 avril à 20h30
Temple de St Jean d'Héra



Musique en Obiou - Inscription pour l'année 2013-2014 :

Plusieurs nouveautés cette année encore :

Ouverture des cours de flûte traversière, de violon et d'un atelier Jouer ensemble.

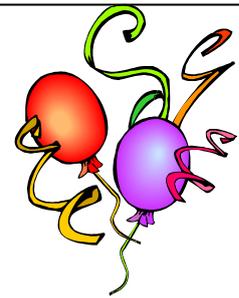
Toutes les anciennes activités se poursuivent, seul ou à deux.

Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant par correspondance (bulletin d'inscription disponible sur le site web), ou au forum des associations de Mens le samedi 7 septembre de 9 h à 12 h.

Musique en Obiou diversifie son activité en proposant des cours de dessin avec un professeur. L'inscription se fait de la même façon que pour les autres cours.

Musique en Obiou est une association qui organise ses activités artistiques pour tous, sur le canton de Mens. Les cours sont planifiés pour une année scolaire. Vous pouvez lire le REGLEMENT détaillé de l'association sur son site. <http://musiqueenobiou.unblog.fr/>

Musique en Obiou



~ Vogue du Village ~



Pour la quatrième année consécutive, les chasseurs de Saint Jean d'Hérans s'étaient donnés rendez-vous pour préparer leur traditionnel repas afin d'apporter leur contribution à ce week-end festif en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Cette année, un méchoui accompagné du traditionnel gratin dauphinois attendait les 160 convives.

La présence de quelques aînés de la commune a réjoui toute l'équipe de chasse ainsi que les invités.

Un grand merci à toutes les personnes présentes qui contribuent à la réussite de cette journée et aux chasseurs qui participent à l'animation du village.

Vive la Saint Jean !



Naissances



Nathan TOURBIER le 10 août 2012 à Echiroles
Mathis MASSIANI né le 16 juin 2013 à La Tronche



Elisia-Væna PARIS le 12 avril 2013 à Grenoble



Baptême Civil

Nathan TOURBIER le 11 mai 2013 à la Mairie de Saint Jean d'Hérans



Mariages

Florence Menthonnex et Guillaume Michel le 05 juillet 2013
Aude Rivôt et Vincent Brunel le 20 juillet 2013



Décès

Madame Patricia Pilonetto le 29 août 2012 à La Mure
Madame Germaine Bonnefond le 04 septembre 2012 à Puimoisson
Monsieur Marcel Allard le 17 janvier 2013 à La Mure
Madame Suzanne Fons Jacquet le 18 janvier 2013 à La Tronche
Madame Josseline Roussin le 28 janvier 2013 à La Tronche
Monsieur André Bonnefond le 18 février 2013 à Puimoisson
Monsieur Roger Findris le 05 mars 2013 à Mens

Qui reconnaissez-vous ?



Photo des élèves des écoles du village de Saint Jean d'Hérans et des Rives.

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1 Michel Arnaud | 2 Ginette Allard | 3 Annie Sylvestre | 4 Janine Richard |
| 5 Yvette Battier | 6 D. Brun | 7 Christiane Brachet | 8 Alice Battier |
| 9 Reine Poncet | 10 Reine Sylvestre | 11 Marguerite Borel | 12 Claire Borel |
| 13 André Poncet | 14 André Baullerot | 15 André Pignard | 16 Lucienne Evesque |
| 17 Bernadette Poncet | 18 Hélène Bachasse | 19 Claire Battier | 20 Claude Bachasse |
| 21 ... Bergoin | 22 ? | 23 Jean Arnaud | 24 Alain José |
| 25 ? | 26 Jean-Paul Sylvestre | 27 Danielle Pignard | 28 Nicole José |
| 29 Geneviève Brachet | 30 Jacqueline Poncet | 31 Guy Chevalier | 32 Gérard Freychet |
| 33 Denise Gatta | 34 Germaine Gatta | 35 Josiane Bergoin | 36 Alexis Giraud |
| 37 Paul Giraud | 38 Gérard Royer | 39 Jean Grange | 40 Jean Pastorino |